

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **13 novembre 2017, à 20 h**. Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

Dérogation mineure au lotissement

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de lotissement 882-10, spécifiquement à l'article suivant :

Article 8.8

- Accepter une subdivision d'un nouveau lot (6 153 990) avec une superficie réduite de 70,1 mètres carrés par rapport à un lot existant bénéficiant de droits acquis.

Donné à New Richmond,
Ce 25^e jour de septembre 2017

Céline LeBlanc
Greffière